



Fond de classe

Bulletin du Syndicat des Travailleurs.euses de l'Éducation CNT de Moselle

N°10 – Novembre 2014

SOMMAIRE

Voter n'est pas un devoir, lutter en est un !
Élections professionnelles : pourquoi la CNT boycotte
UdL : leur université n'est pas la nôtre !

AVS AESH en lutte : grève nationale le 25 novembre
Rencontre avec nos camarades algériens du CLA

Voter n'est pas un devoir : lutter en est un !

Dans l'éducation nationale et les collectivités territoriales c'est la période des élections professionnelles. Les boutiques syndicales nous bombardent de prospectus publicitaires pour nous convaincre de leur donner notre bulletin de vote. Nous sommes toujours allergiques au clientélisme et au syndicalisme de service. Pendant que certains se disputent des strapontins dans des commissions fantoches, les mauvais coups continuent de pleuvoir. Le management crétin, les contrats précaires, les obligations administratives, la chasse aux élèves étrangers, l'épuisement au travail des personnels et des enfants, les inégalités scolaires et sociales progressent. Siéger dans les instances pour servir de « caution sociale » à ceux qui organisent le massacre ? Pour nous, c'est toujours non !

Dans le marasme social et syndical qui nous touche aussi, les élections professionnelles n'offrent aucun début de réponse. La défense des travailleuses et des travailleurs se fait directement contre la hiérarchie au quotidien, pas lors d'élections professionnelles. Le refus des procédures administratives infinies doit se pratiquer dans chaque école, chaque établissement. Nous devons réaffirmer notre capacité à nous autogérer entre travailleuses et travailleurs, et quelques fois ébranler certaines certitudes.

Les mandaté-e-s des syndicats de l'éducation réuni-e-s en Commission Administrative Fédérale à Dijon font toutes et tous les mêmes constats. Les rythmes scolaires mal pensés, mal préparés, non pris en charge par l'éducation nationale épuisent tout le monde et n'apportent rien de nouveau aux enfants. Mais au-delà du constat de l'épuisement des un-e-s et des autres, nous refusons la division des personnels (animatrices-animateurs, agents de service, enseignants...). Les AVS, assistants de vie scolaire, emblématiques de la précarité et du travail sous payé cherchent à se monter en collectif de lutte. Les programmes scolaires vont changer. Nous ne pleurerons pas les programmes Darcos mais nous savons que les « nouveaux » programmes ne résoudront pas les problèmes divers. Certes une ouverture pédagogique peut apparaître mais ils ne prennent pas en compte l'urgence sociale et la détresse des personnels, des élèves et de leurs familles. Ils ne sont pas là pour ça, ils ne seront qu'une béquille pour aider l'enseignant-e à monter sur l'estrade, pour nous, ce n'est pas la meilleure place pour travailler avec les élèves. Les problèmes de logement, de papiers, quant à eux sont toujours là. On ne les laisse pas à

l'extérieur, un enfant, un travailleur sont entiers. Les contraintes doivent être combattues en même temps et par tous.

Partout où ils sont présent-e-s, les travailleuses et les travailleurs de l'éducation de la CNT qu'ils soient instits, profs, animatrices, animateurs, AED, AVS, ATSEM, étudiant-e-s, lycéen-nes... sont investi-e-s dans les combats sociaux pour faire reculer la précarité, la divisions des personnels, l'autoritarisme de la hiérarchie, la politique migratoire qui discrimine nos élèves sans-papiers et le fichage des enfants. Plus que notre carrière, ce que nous voulons faire évoluer, ce sont les rapports sociaux coopératifs et émancipateurs et les pédagogies qui les défendent. La CNT veut une autre société et pas aménager cette société, fonder ici et maintenant autre chose.

Élections professionnelles : pourquoi la CNT boycotte !

Préparez vous... d'ici peu dans vos établissements, vous n'entendrez plus parler que de ça. Car à l'approche des élections professionnelles dans l'éducation nationale, qui se dérouleront fin novembre, la gesticulation des organisations syndicales pour vous expliquer que c'est dans les instances où vous allez les élire qu'ils vont pouvoir vous défendre va commencer. Mais comme tous les 4 ans, la CNT n'y participera pas et appelle les personnels à l'abstention. Pourquoi ?

Tout d'abord, parce que les élections professionnelles, ce n'est ni la démocratie, ni du syndicalisme. Mener la lutte sociale, et construire l'outil syndical, c'est par essence l'organisation collective et horizontale de travailleurs qui défendent les mêmes intérêts face à un état et un gouvernement qui n'a de cesse de défendre les intérêts du capital. Pour la CNT, le syndicat n'est pas donc pas un partenaire social : il n'a pas pour vocation de partager les responsabilités dirigeantes avec les politiques, pour cogérer le système éducatif. A nos yeux, la vocation du syndicat est justement de revendiquer et d'organiser directement la lutte de celles et ceux qui veulent faire changer les choses. A contrario, les élections professionnelles, organisées par ceux que nous combattons, ont pour vocation de hiérarchiser les organisations syndicales, d'y désigner des délégués qui deviendront des interlocuteurs exclusifs des décideurs et qui, bien éloignés des réalités du terrain en raison des...

...décharges, finiront par défendre leur siège plutôt que les intérêts des collègues. Par d'exemple, en mars dernier lors du Comité Technique ministériel, les délégués de la FSU ne se sont pas opposés à l'abrogation du décret de 1950, régissant le statut particulier des enseignants, sans aucune garantie sur le temps de travail des collègues.

D'autre part, parce que les élections sont l'outil du clientélisme syndical. En effet, elles seront l'occasion d'élire les organisations syndicales dans diverses instances, dont les commissions paritaires qui étudient les mutations des collègues. Ainsi, vous entendrez certainement ces jours-ci les délégués syndicaux dans vos établissements expliquer qu'en votant pour eux, vous serez défendus personnellement quant à votre demande de mutation. Au delà du fait que nous espérons que ces soit disant syndicalistes défendent tout collègue dont la demande est examinée en commission paritaire, et ce quelle que soit son appartenance ou sa sympathie syndicale, encore une fois, nous rappelons que la vocation du syndicalisme n'est pas de jouer le rôle d'une police d'assurance. Le rôle du syndicat est de défendre des intérêts collectifs, des intérêts de classe, et de lutter pour un changement social qui transcende les simples problématiques individuelles. Ainsi, les élections professionnelles se posent comme ennemies des travailleurs, en cela qu'elle détourne les revendications sociales du syndicalisme vers un clientélisme électoral, qui pousse les organisations réformistes à lutter pour leur résultat dans les urnes plutôt qu'à la construction de la riposte sociale. Finalement parce que l'ensemble des instances de l'Education Nationale sont consultatives et ne sont que mascarade. Concrètement, les organisations syndicales ne gagnent rien dans ces commissions, sinon leur statut hégémonique vis à vis des collègues. Dans le meilleur des cas, elles donnent un avis dont l'administration n'aura que faire, comme nous avons pu le constater à maintes reprises dans le cadre de mutations sanctions prononcées à l'encontre de collègues militants. En réalité, les revendications des collègues n'aboutiront que lorsqu'elles seront portées par l'action directe : celle mise en œuvre par les premiers concernés, organisés à la base, quelle que soit sa forme : boycotts, grèves, etc...

En conclusion, c'est parce que la CNT pratique un syndicalisme de lutte, un syndicalisme révolutionnaire, seul à même de changer nos conditions d'exercice mais aussi seul à même de défendre une école de l'émancipation et non de la domination pour nos élèves, que nous refusons de participer aux élections professionnelles qui sont l'outil de nos dirigeants pour annihiler les luttes, et que nous appelons toutes et tous à les boycotter.



Leur université n'est pas la nôtre



Jeudi 2 octobre, Vincent Goulet – sociologue – rendait publique via la presse sa lettre de démission du poste tant convoité de maître de conférence qu'il occupait depuis 4 années à l'Université de Lorraine. Dans cette lettre, qu'il adresse à l'actuelle secrétaire d'Etat à l'enseignement supérieur et à la recherche, Geneviève Fioraso, notre collègue met le doigt sur une situation désastreuse. Son constat est clair : l'université est aujourd'hui une véritable entreprise.

En effet, suite au désengagement progressif de l'État du financement de la recherche, les moyens et les conditions de travail des enseignants chercheurs se sont sensiblement dégradés. Outre le fait qu'obtenir du « papier et des crayons » est devenu si compliqué que les collègues sont obligés de fournir eux même le matériel nécessaire à l'enseignement, obtenir des financements pour la recherche induit aujourd'hui une surcharge de travail administratif sans précédent. Et quel travail : dans les universités « autonomes », plus de place pour le financement de la recherche fondamentale, ni pour un enseignement de qualité : travailleurs du supérieur, débrouillez vous pour vous vendre, mettre en œuvre des stratégies marketing et répondre aux besoins du patronat si vous souhaitez décrocher des financements. Si bien qu'aujourd'hui, la préoccupation première d'un enseignant chercheur n'est plus de chercher ni d'enseigner, mais bien de manager et d'être rentable sur le marché de la formation. Pire encore, c'est être attractif aux yeux des intérêts du privé dans le cadre d'une concurrence sans limite avec des collègues d'autres départements et d'autres universités. Et que dire de la situation de l'emploi dans le supérieur qui se précarise tous les jours un peu plus. Car si le nombre de postes de titulaires est gelé, et que l'enseignement et la recherche se font désormais avant tout en tant que contractuel ou vacataire, nous n'oublions ni les suppressions de postes chez les personnels administratifs ni la sous traitance de l'entretien auprès de sociétés privées.

Rappelons le, cette situation est la conséquence d'un long processus de privatisation et de libéralisation des universités, concrétisé par les gouvernements de droite comme de gauche par la succession des réformes LMD, LRU, les fusions d'universités dans le cadre du statut de Grand Etablissement, et l'application actuelle de la loi dite « Fioraso ». Cette logique, qui voudrait faire des universités des outils de la rentabilité capitaliste plutôt que des lieux de recherche, de transmission du savoir, et d'émancipation, la CNT, comme des nombreux étudiants et personnels des universités, l'a combattue sans relâche ces dernières années, pendant que les syndicats majoritaires dans le supérieur refusaient d'appeler à la grève, ou constataient passivement depuis leurs sièges dans les instances dites représentatives l'aboutissement du projet de fusion des universités de Lorraine.

Nous le réaffirmons, si cette situation catastrophique de...

...l'université de Lorraine ne nous étonne guère c'est avant tout parce nous restons convaincus que ce n'est pas dans la cogestion de salons, ni dans les marches symboliques que nous obtiendrons satisfaction. Pour contrer la logique capitaliste, pour construire une université égalitaire, émancipatrice et accessible à tous, c'est la solidarité interprofessionnelle, la construction d'une riposte sociale à la base, et la lutte collective qu'il nous faut développer.

AVS-AESH en lutte ! Grève nationale mardi 25 novembre contre la précarisation généralisée de l'éducation nationale (collectif AVS AESH 75)

Depuis la rentrée 2014, une partie des auxiliaires de vie scolaire (AVS) sont devenus des accompagnants d'élèves en situation de handicap (AESH). Ce qui change ? Rien, ou presque. La galère demeure la règle, comme se maintiennent les statuts différents, alors que tou.te.s exercent le même travail. 60% des contrats signés restent des contrats uniques d'insertion (CUI, de droit privé, payées 20h pour 24h de travail effectif – 670 euros/mois ! –, renouvelable seulement pour 2 ans maximum). Les contrats d'assistants d'éducation, devenus donc AESH, passent d'un volume horaire annuel de 75% à 65%, ce qui aboutit à réduire leur salaire, pour le même temps de travail, tout en leur ajoutant en plus des formations pendant les vacances, avec le passage de l'étalement du calcul de la paie de 36 à 39 semaines. Et enfin, la grande nouveauté de l'année, annoncée à grand renfort d'enthousiasme, c'est la possibilité désormais pour certain.e.s de signer des CDI. Or, les CDI ne représentent que 4% des AVS parisiens, et ne concernent que ceux.celles qui ont pu aller au bout des 6 années d'AED (donc 8 ans généralement, en comptant les 2 ans de CUI réglementaires). Mais surtout, si tout cela nous a été présenté comme une amélioration significative, il nous faut dire et répéter que la Cdisation n'a rien à voir avec la titularisation !

Par ailleurs, les problèmes rencontrés au quotidien restent identiques : formations « obligatoires » non-rémunérées, bien trop générales pour nous être d'une réelle utilité, et qui n'aboutissent à rien, mutations arbitraires en cours d'années, absence complète de légitimité au sein des équipes éducatives, problèmes de pauses, de salaires, de renouvellements, de harcèlement, et on en passe.

Alors, parce que le changement d'acronymes n'a en rien changé la précarité de nos conditions de travail, que d'auxiliaire de vie scolaire (AVS) à accompagnant d'élève en situation de handicap (AESH), il n'y a qu'une amélioration nominale, mais aucune prise en compte des difficultés rencontrées sur le terrain, quand ça n'est pas une aggravation du mépris dans lequel on nous tient, soyons nombreux pour en finir avec la précarité dans l'Education Nationale et pour un véritable accueil des élèves en situation de handicap !

Nous revendiquons :

- La titularisation de tou.te.s les AVS en poste, sans condition de concours ni de nationalité,
- Une formation adaptée et rémunérée, qui aboutirait à l'obtention d'un diplôme d'État de niveau 4,
- La possibilité de signer des contrats à temps plein,
- La revalorisation de nos salaires : un vrai salaire qui n'oblige pas à cumuler d'autres emplois,
- La création d'un statut réel et reconnu des AVS, correspondant aux conditions d'exercices dans la fonction publique, et leur inclusion pleine et entière au sein des équipes pédagogiques.

Au delà du collectif parisien, divers collectifs d'AVS AESH appellent à une journée de grève nationale le mardi 25 novembre. La CNT Éducation, soutient ces initiatives et appelle à renforcer la mobilisation.



« Solidarité, liberté, dignité » A la rencontre du Conseil des Enseignants des Lycées d'Algérie...

C'est à la rencontre du Conseil des Enseignants des lycées d'Algérie qu'une délégation de la CNT s'est rendue à Jijel, dans le Nord Est algérien, du 10 au 18 août derniers. En effet ce syndicat de l'éducation avec lequel nous entretenons des relations de solidarité internationale depuis plusieurs années organisait au CEM (collège) Ammar Amieur son université d'été réunissant des militants de 20 wilayas (préfectures, régions) – d'Oran à Anaba, en passant par Alger, et Bejaïa, sans oublier les wilayas du sud saharien telles que Biskra – sur les 48 que compte l'Algérie. Dès l'ouverture de l'université d'été et tout au long de cette semaine, échanger avec nos camarades du CLA nous a permis de comprendre en quoi le combat syndicaliste possède une dimension particulière en Algérie.

Le contexte historique tout d'abord, n'a permis qu'une émergence récente du syndicalisme. Car si officiellement le syndicalisme existe en Algérie depuis l'indépendance, la période du parti unique n'a pas laissé de place à la construction de structures libres. En effet, l'Union Générale des Travailleurs Algériens, première centrale syndicale du pays et structurellement liée au pouvoir (la loi impose qu'un cadre de l'UGTA soit également un adhérent du FLN) a été jusqu'aux années 80s la seule structure autorisée par l'Etat. Ainsi, l'existence de syndicats autonomes en Algérie est jeune et reste aujourd'hui presque exclusivement cantonnée à la fonction publique. C'est dans ce contexte que le CLA est fondé, en 2003, par la volonté d'enseignant.e.s d'Alger, désireux de construire un syndicat en rupture avec les structures existantes, dont les stratégies réformistes et le fonctionnement opaque sont directement liés à l'organisation bureaucratique et ne laissent aucune place à l'action directe et collective de la base. Évidemment, le développement du CLA dérange, et il aura fallu attendre 2013 pour que celui-ci obtienne l'«agrément» : sa reconnaissance légale, que nos camarades ont finalement arrachée dans le cadre d'une lutte que la CNT n'avait pas manqué de soutenir en organisant des rassemblements devant les représentations algérienne...

...en France. Pourtant, ces années de clandestinité n'ont pas empêché le CLA d'être partie prenante du mouvement de la fonction publique qui en 2008 avait permis aux fonctionnaires de gagner quelques 60% d'augmentation de salaire.... désormais complètement absorbée par l'augmentation du coût de la vie !

Le contexte social et culturel, d'autre part, d'une société où la religion est omniprésente, et dans laquelle construire l'organisation de la classe populaire nécessite de se heurter régulièrement aux sensibilités individuelles des collègues. En effet, si nous, militants anarchosindicalistes de la CNT, considérons comme une

évidence nos positionnements libertaires, laisser les représentations religieuses à l'extérieur du syndicat, tout comme ouvrir l'université d'été d'un syndicat en Algérie sans lire des versets coraniques, ou encore participer à des débats syndicaux pendant les heures de prière, est loin d'être une évidence... Par ailleurs, si nous avons eu l'occasion de rencontrer au sein du CLA des militantes féministes, dont le combat relève tout simplement de l'héroïsme, force est de constater que développer un syndicalisme de classe se heurte bien souvent à la structure familiale traditionnelle, qui malgré des évolutions toutes relatives, circonscrit l'activité des femmes à la sphère domestique. N'oublions pas également de considérer que la décennie noire et le terrorisme islamiste des années 90s a laissé des traces et des plaies encore ouvertes quand on sait que de nombreux militants syndicaux et politiques (comme d'ailleurs une grande partie de la population algérienne, et notamment à Jijel ou la plupart des familles ont vu des proches disparaître durant cette période) ont fait les frais des intégristes. Aujourd'hui encore en Algérie, être militant suggère d'affronter la peur des repréailles de ceux qui considèrent l'émancipation de classe comme un péché impardonnable. C'est d'ailleurs émus, solidaire et révoltés, que nous avons pu recueillir les témoignages de certains militants du CLA : « certes le terrorisme est derrière nous, mais aujourd'hui encore, quand nous participons à des activités syndicales, comme ici une université d'été, nous avons peur de ce qui peut nous arriver ».

Mais malgré ces conditions particulières de l'activité militante en Algérie, force est de constater, sans surprises d'ailleurs, que les problématiques de la classe ouvrière, tout comme la domination de la classe possédante transcendent les frontières. Et les ateliers de réflexion tenus pendant l'université du CLA attestent de la similitude entre les problématiques étudiées par nos camarades algériens et les nôtres. A commencer par la question des retraites. Alors que l'Etat algérien est riche, du fait des rentes de l'exportation du pétrole saharien, et malgré la jeunesse de la population algérienne (les moins de 35 ans représentent 70%), la lutte sera de longue haleine pour le CLA qui revendique d'abaisser la durée de cotisation de 32 ans à 25 ans. Revendication on ne peut plus légitime lorsque que l'on considère outre ces données sociologiques, la non reconnaissance ni de la pénibilité du métier avec des effectifs de classe qui dépassent parfois les 50 élèves, ni du temps de travail effectif des enseignants qui, s'ils passent eux aussi 18h devant la classe, évaluent leur activité hebdomadaire réelle aux alentours de 60h. De la même manière, le statut particulier des enseignants, constitue un axe de revendication prioritaire du CLA, qui dénonce à juste titre la dernière réforme du gouvernement ouvrant très largement la porte à la précarisation des enseignants en multipliant désormais les recrutements sur des postes de vacataires, bloque les titularisations des collègues



contractuels depuis des années et les évolutions de carrière, et appauvrit la formation. Du point de vue des stratégies syndicales par ailleurs, construire l'unité d'action de la base tel que cherche à le faire le CLA est une tâche complexe quand les centrales syndicales réformistes et bureaucratiques font tout pour diviser les travailleurs de l'éducation, en usant de stratégies que nous connaissons bien, à commencer par le clientélisme syndical par le biais des œuvres sociales (équivalent des comités d'entreprise) et la cogestion des questions éducatives par le biais de dirigeants syndicaux, permanents, et évidemment intéressés, totalement déconnectés des réalités du travail de leur collègues. Finalement, la marchandisation et la privatisation du système éducatif, longuement discutées au cours de cette rencontre, constituent un axe de luttes que nous connaissons bien. Alors que les conditions de travail des enseignants ne permettent pas la dispense d'une éducation de qualité, les cours de soutien assurés par des intérêts privés deviennent la norme pour assurer la réussite aux examens, tandis que les dernières réformes éducatives posent l'approche pédagogique par compétences comme un outil directement au service des intérêts des patrons et s'opposent radicalement à la revendication d'une éducation de qualité, émancipatrice, au service de l'épanouissement des élèves. Cela ne fait aucun doute, si jeune qu'il soit, et malgré les difficultés contextuelles auxquelles elle se heurte au quotidien l'action syndicale et les stratégies du CLA relève d'un syndicalisme tel que nous le concevons : autogestion des luttes par les travailleurs, combat pour l'émancipation de la classe populaire, refus de la bureaucratization et notamment de permanents syndicaux. Le seul qui poursuit, en France comme en Algérie, un seul et même objectif : la révolution sociale !

